

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pernois

Plan de zonage

Floringhem

Date d'arrêt de projet	25 octobre 2023
Date d'approbation	26 février 2025

UrbVcom
85 Espace Neptune - rue de la Calypso
62 110 HENIN-BEAUMONT
Tél : 03.62.07.80.00
Mail : contact@urbvcom.fr

Echelle : 1/5000

Informations

- Cimetière
- Nouvelle construction
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- Secteur faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Limites de zones
 - Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
 - Ub : Zone urbaine moins dene correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains
 - UE : Zone urbaine à vocation économique
 - UH : Zone urbaine dédiée à l'équipement
 - A : Zone agricole
 - Ap : Secteur de la zone agricole présentant des enjeux naturels
 - N : Zone naturelle

Éléments à protéger

- Élément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : linéaires végétalisés
- Espace boisé à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Éléments de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : cours d'eau
- Élément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme : accès agricole

Risques

- Zone inondée constatée
- Cavité

Éléments de patrimoine à protéger

NUMÉRO	TYPE	COMMUNE
01	MONUMENT AUX MORTS	FLORINGHEM
02	ÉGLISE	FLORINGHEM
03	CHAPELLE	FLORINGHEM
04	CHAPELLE	FLORINGHEM
05	CALVAIRE	FLORINGHEM

La commune est concernée par la PPRI de la Clarence.
Le document est consultable en annexe du PLUi.

